



**MÉTHODE D'ÉLABORATION
DES FICHES POUR LA PRATIQUE
À DESTINATION
DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

2016

Mise à jour 2019

Sommaire

La collection	3
Les fiches pour la pratique sur des thématiques transversales	4
Les principales étapes d'élaboration	4
SCHÉMA DE PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE	4
• Choix de la thématique	4
• Sources de données	5
• Constitution du groupe de relecture	5
• Publication et diffusion	5
L'actualisation	5

La collection

La collection d'outils pour la pratique pour les médecins généralistes est destinée à les accompagner dans leur activité quotidienne auprès des patients atteints de cancer. Elle est basée sur 3 outils complémentaires :

- des **outils pour la pratique** par localisation de cancer ;
- des **fiches pour la pratique** sur des thématiques transversales ;
- un **document interactif** sur l'organisation des soins en cancérologie.

L'INSTITUT NATIONAL DU CANCER

Créé par la loi de santé publique du 9 août 2004, l'Institut national du cancer (INCa) est l'agence d'expertise sanitaire et scientifique chargé de coordonner la lutte contre les cancers en France. Groupement d'intérêt public, il rassemble en son sein l'État, les grandes associations de lutte contre le cancer, les caisses d'assurance maladie, les fédérations hospitalières et les organismes de recherche.

Ses missions

- Assurer une approche globale des pathologies cancéreuses
- Stimuler l'innovation
- Produire des expertises et recommandations pour les décideurs et professionnels de santé
- Animer les organisations territoriales en cancérologie
- Analyser les données pour mieux orienter l'action
- Informer et diffuser les connaissances liées aux cancers

Cette collection vise à aider en priorité les médecins généralistes, mais est utile également aux autres professionnels de premier recours.

L'objectif de ce document est de présenter la méthode d'élaboration des fiches pour la pratique.

Les fiches pour la pratique sur des thématiques transversales

Il s'agit de fiches courtes et synthétiques visant à aider et à renseigner les médecins généralistes sur des thématiques transversales du parcours de soins, telles que l'arrêt du tabac, le repérage de la souffrance psychique, la prescription des prothèses externes, etc.

Le plan des fiches est fonction de la thématique ; elles comportent chacune un rappel des sources et des supports d'information destinés aux patients, ainsi que des ressources pratiques pour le médecin généraliste.

Les principales étapes d'élaboration

SCHÉMA DE PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE

Etape 1 : Choix de la thématique en fonction des sources INCa disponibles (documents, référentiels, recommandations de bonnes pratiques, avis d'experts)

Etape 2 : Constitution du groupe de relecture

Etape 3 : Rédaction par le chef de projet INCa

Etape 4 : Relecture et retours écrits du groupe de relecture via e-mails dans un délai de 3 semaines

Etape 5 : Finalisation du document

Etape 6 : Validation institutionnelle

Etape 7 : Publication/diffusion

- Choix de la thématique

Les principaux critères pris en compte sont les suivants :

- la ou les source(s) INCa disponibles (documents, référentiels ou recommandations publiés (ou programmés) ou labellisés (ou en projet de label) par l'Institut) ;
- le contexte : actualités, thématique transversale annuelle INCa, besoins exprimés par les médecins généralistes, etc.

- Sources de données
 - Documentation INCa : documents, référentiels ou recommandations publiés (ou programmés) ou labellisés (ou en projet de label) par l'Institut.

- Constitution du groupe de relecture
 - Cas d'une fiche pratique déclinée **à partir d'une source unique INCa** : constitution d'un groupe de relecture composé de médecins généralistes (sollicitation du Collège de médecine générale) ;
 - Cas d'une fiche pratique produite **de novo** (sans production d'expertise) : constitution d'un groupe de relecture composé de médecins généralistes (sollicitation du Collège de médecine générale) et d'autres professionnels selon la thématique (sollicitation des sociétés savantes).

- Publication et diffusion

Les fiches pour la pratique sont publiées sur le site Internet de l'Institut national du cancer, de la Haute autorité de santé et du Collège de médecine générale.

Sur le site Internet de l'Institut, elles peuvent être au choix :

- téléchargées ;
- commandées en ligne sous format papier.

L'actualisation

Chaque fiche pourra être actualisée en fonction des actualités ou si un référentiel ou des recommandations sont publiés ou labellisés par l'Institut.